

19°C, C'EST IDÉAL !

C'est le conseil du SICUCV pour vous aider à participer à l'objectif commun de réduction de la pollution. Et n'oubliez pas qu'1°C de plus chez vous, c'est 7 % de consommation de chauffage en plus !



Le code de la construction et de l'habitation réglemente à 19°C la température moyenne de votre appartement quand vous l'occupez. Cependant, en pratique, cet objectif n'est pas évident à atteindre : par exemple, un locataire n'a pas la main sur le chauffage collectif de son immeuble. Pour vous aider à mieux maîtriser vos dépenses de chauffage, vous pouvez vous adresser

désormais à l'agence territoriale de l'énergie. Pensez-y !

Pour vous chauffer efficacement, rien de sorcier, suivez ces quelques gestes :

À température

- vérifiez la température, chauffez à 19°C dans les pièces communes et à 17°C dans les chambres,
- baissez la température à 16°C lorsque vous vous absentez en journée et adoptez la position hors-gel (8°C) lorsque vous partez plus de 48 heures.

Belle chaleur

- ne couvrez pas les radiateurs afin de faciliter une bonne diffusion de la chaleur,
- fermez les volets et les rideaux le soir pour éviter toute déperdition.

Air frais

- fermez vos radiateurs quand vous aérez chaque jour 5 minutes en ouvrant vos fenêtres, si possible aux heures les plus chaudes (fin de matinée) : c'est le plus efficace et économique,
- veillez à ce que les aérations soient propres et dégagées, car bien isoler ne signifie pas cesser de respirer !
- faites la chasse aux courants d'air en calfeutrants le bas de vos portes et fenêtres si elles sont mal isolées.

Ne manquez pas, dans le prochain numéro, nos conseils pratiques en matière d'aménagement et de travaux.

À QUOI CA SERT ?

L'AGENCE TERRITORIALE DE L'ÉNERGIE VAL-DE-MARNE VITRY

Cette nouvelle structure apporte à tous les Vitriots et Val-de-Marnais une information objective et indépendante pour les aider dans leurs démarches d'amélioration énergétique de leur logement :

- l'analyse des consommations
- l'isolation thermique du bâtiment
- la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- les énergies renouvelables
- la qualité environnementale et sanitaire des matériaux
- les aides et subventions possibles.

Installée dans les locaux de la Maison des projets, l'agence de l'énergie est portée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) 94 et soutenue par la Région Île-de-France, l'ADEME, le Conseil général du Val-de-Marne, le SICUCV et la Ville de Vitry-sur-Seine.

ATE Val-de-Marne Vitry
128, avenue Paul Vaillant-Couturier
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 71 33 13 60
contact@energie-caue94.9pass.net



Chauffage urbain

CHOISY - VITRY

FOIRE AUX QUESTIONS

En quoi consiste le chauffage urbain ?

Il s'agit d'une distribution de chaleur à plusieurs immeubles d'une ville ou d'un quartier. Cette distribution s'effectue grâce à un fluide chauffant qui circule dans un réseau de tuyauteries.

La distribution de chauffage urbain est-elle fiable ?

Oui, sans conteste. Un seul exemple : afin de garantir une fourniture maximale tout au long de l'année, le SICUCV procède une fois par an, au mois d'août (période la plus creuse), à un arrêt technique des installations. Cela lui permet de réaliser les travaux d'entretien et de renouvellement indispensables sur la partie chaude du réseau. De plus, des contrôles techniques sont régulièrement réalisés par des bureaux d'étude indépendants.

Le chauffage urbain est-il plus économique ?

Il l'est devenu le 16 juillet 2006, date où la TVA sur l'abonnement est passée à 5,5 %. Rappelons que ce taux était déjà appliqué à l'électricité et au gaz.

Le chauffage urbain est-il moins polluant ?

Oui, car il ne nécessite pas de chaudière dans l'immeuble. Comparé à un bâtiment où est installée une chaudière individuelle par appartement, ou simplement une chaudière collective, cela le rend plus respectueux de l'environnement. En qualité d'utilisateur, vous émettez :

- 195 g de CO₂ pour 1 kWh consommé de chauffage CPCU
- 234 g de CO₂ pour 1 kWh d'une chaudière à gaz naturel
- 300 g de CO₂ pour 1 kWh d'une chaudière à fioul domestique (source CPCU, 2007)

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Partager l'énergie

Le réseau de chauffage urbain Choisy-Vitry poursuit son extension et se renforce, dans l'objectif de desservir de nouveaux quartiers. Aux manettes le SICUCV, qui souhaite accomplir au mieux et en toute transparence sa mission de service public. Pour tisser des liens plus forts avec la population et ses partenaires, cet organisme diffusera désormais le magazine *Infos usagers*. Ce rendez-vous périodique est destiné à vous fournir un maximum d'informations pratiques sur le chauffage urbain et les questions que vous vous posez : comment ça fonctionne ? Quel est l'impact sur l'environnement ? Combien ça coûte ? Comment le prix est-il calculé ?... Avec le réseau du chauffage urbain, je vous invite à relever le défi de la lutte contre le changement climatique et pour les économies d'énergie.

Roger Lodirot, président du Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy-Vitry.

Directeur de la publication : Roger Lodirot
Responsable éditorial : Jean-Louis Sani
Syndicat intercommunal de chauffage urbain Choisy/Vitry
Mairie de Vitry-sur-Seine
2 avenue Youri Gagarine – 94407 Vitry-sur-Seine Cedex
Mail : chauffagechoisyvitry@mairie-vitry94.fr
Photos : P. Muraro / Fotolia / DR



PARTAGER NOTRE ÉNERGIE INFOS USAGERS

DOSSIER :

UN RÉSEAU EN PLEINE EXPANSION

Conception-rédaction-réalisation : PCA / L'atelier de Vincent 01 42 84 18 17 - Impression sur papier recyclé - Imprimerie Moderne de l'Est



COMMENT ÇA MARCHE ?
LE CHAUFFAGE URBAIN

EN PRATIQUE

**19°C
C'EST IDÉAL !**

UN RÉSEAU EN PLEINE EXPANSION

Le SICUCV : ce drôle de mot désigne le syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy et Vitry. Sa mission ? Produire de la chaleur et la distribuer aux Vitriots et Choisyens.

En 2005, le SICUCV a délégué sa mission de service public à deux entreprises appartenant au Groupe GDF Suez. Depuis, Choisy Vitry Énergie (CVE) et Choisy Vitry Distribution (CVD) se partagent le travail. Le premier fournit l'énergie au second qui distribue la chaleur. De son côté, le SICUCV contrôle la bonne exécution de ces missions.

État des lieux

Le SICUCV, c'est 10 937 foyers raccordés sur Vitry et 1 819 sur Choisy. Au total, 22 000 équivalents logements¹ sont desservis par le chauffage urbain dont 86 % sur la première commune et 14 % sur la seconde.

Les canalisations souterraines s'étendent sur 28 km.

Et le Syndicat ne compte pas s'arrêter en si bon chemin...

Pour la période 2007-2010, le SICUCV prévoit de raccorder 2 900 logements et plusieurs équipements supplémentaires.

Les bénéficiaires ? Pour la majorité, des organismes à vocation sociale : Semise, Ophlm, Logirep, Logis Transports, l'Opac 94...

Mais aussi des copropriétés privées, des promoteurs industriels, des bailleurs commerciaux, les villes (écoles, salles de sports...).

Face à un réseau en perpétuel développement, le Syndicat et ses deux délégataires font régulièrement le point sur les projets en cours et les perspectives d'évolution. Certains travaux sont d'ores et déjà achevés. Mais de nombreuses extensions sont à venir ou déjà en cours de réalisation.

Trois projets immobiliers novateurs sont menés à Vitry et les premiers intègrent dans leur conception un raccordement au réseau de chauffage urbain. La commune de Choisy est aussi concernée avec l'aménagement de la ZAC du Port.

Vitry reconquiert les berges

Au nord de la ville, à proximité d'Ivry, les habitants des rues Anatole France et Constantin sont désormais alimentés par le réseau de chauffage urbain. Cette avancée permet au réseau d'accéder à un quartier en cours de construction, en bord de Seine. Le projet "Baignade" de Semise a d'ores et déjà été livré. Le chantier de Logis transports, "Constantin", sera lui, achevé en 2009. Les 174 logements construits par les deux organismes seront tous raccordés au réseau du SICUCV.



Autre chantier : l'OPHLM construit 55 logements, au cœur de la ZAC du Port à l'Anglais. Le bailleur social a choisi de faire confiance au SICUCV.

À Choisy, la ZAC se développe

Les projets immobiliers de la ZAC du port (850 logements) suivent leur cours. À l'heure actuelle, les logements déjà construits sont desservis par une chaufferie provisoire. Ne manque plus que

le raccordement au réseau principal via le pont au-dessus des voies ferrées programmé pour 2010 : le chantier continue !

Le SICUCV a pris contact avec l'aménageur et le promoteur des bureaux pour les inciter à faire le choix du chauffage urbain.

1. Cette unité, utilisée par les professionnels et en cas de comparaison, désigne aussi les commerces, les bureaux, les équipements...



LES DATES CLÉS

1963 : Création du chauffage urbain de Vitry-sur-Seine. La chaufferie centrale fonctionne au charbon, au fuel et au gaz. Treize ans plus tard, Choisy-le-Roi rejoint l'aventure.

2002 : Naissance du SICUCV.

2005 : La vieille chaufferie ne répond plus aux normes environnementales. Le Sicucv opte pour un mode de chauffage moins coûteux et plus respectueux de l'environnement : il se raccorde au réseau de la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain). Parallèlement, il confie pour 20 ans sa mission de service public à deux délégataires : CVE et CVD, tous deux ayant pour actionnaires CPCU et Elyo Suez.

9 décembre 2005 : Inauguration de la station d'échange thermique reliant les deux réseaux CPCU et SICUCV.



LE CHAUFFAGE URBAIN : COMMENT ÇA MARCHE ?

→ EAU

Le chauffage urbain, c'est un peu comme une chaudière individuelle, mais à l'échelle d'une ville. Une usine centrale fabrique de l'eau chaude ou de la vapeur d'eau pour alimenter le réseau. Celui de Vitry et Choisy fonctionne avec de l'eau surchauffée. Depuis peu, il est raccordé au réseau de la CPCU – Compagnie parisienne de chauffage urbain – dont le système utilise de la vapeur d'eau. À charge, pour le SICUCV, de transformer la vapeur en eau ! C'est chose faite grâce à la station d'échange thermique construite à Vitry en 2005.

→ CANALISATIONS

L'eau surchauffée est ensuite envoyée dans les canalisations vitriotes et choisyennes. Point d'arrivée : les logements, les bureaux, les industries, les équipements publics et privés raccordés au réseau. Sous chacun d'entre eux, des petits locaux techniques permettent d'assurer la distribution aux utilisateurs. Ne reste plus qu'à ouvrir le robinet ou régler le thermostat !

→ ÉNERGIES

Le SICUCV privilégie les énergies les moins polluantes.

Exemple : en brûlant, nos déchets ménagers dégagent de la chaleur. Récupérée dans les usines du Syctom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères), elle alimente le réseau à hauteur de 50 % !

Autre illustration : la co-génération, utilisée pour 27 %. C'est la production simultanée d'électricité et de vapeur d'eau. En fait, le réseau récupère la vapeur perdue lors de la fabrication de l'électricité.

Si on fait l'addition, c'est 75 % du chauffage urbain qui fonctionne grâce à des énergies propres !